

Des origines au XVIe siècle

Du paganisme au christianisme

La conversion de Clovis au christianisme, à la fin du Ve siècle, est à l'origine d'un important développement de cette religion dans le royaume franc. Les premiers chrétiens en terre d'Alsace étaient, généralement, des colons venus dans la région en empruntant le couloir rhodanien.

Ce n'est que vers le milieu du VIe siècle que les premières paroisses rurales virent le jour en Alsace, désormais incorporée au royaume franc.

Qu'il y ait eu très tôt une communauté chrétienne à Lutterbach est un fait admis depuis longtemps, mais il est difficile de dater la création de la paroisse ou la construction de la première église. Toutefois, le fait que cette dernière fut placée sous le vocable de Saint Martin, protecteur de la dynastie des mérovingiens, est une preuve de son ancienneté. En effet, l'ancien soldat romain qui avait partagé son manteau aux portes d'Amiens et qui devint évêque de Tours, est l'objet d'une véritable vénération dès la fin du IVe siècle. En Alsace, une quarantaine d'églises lui sont dédiées.

L'église-mère Saint-Martin

La première église de Lutterbach se trouvait à l'emplacement de l'actuel cimetière, à proximité d'une route romaine. Elle servait d'église-mère à toute la région. Les villages de Pfastatt et de Morschwiller-le-bas en dépendaient.

D'après PFLEGER, l'église de Lutterbach faisait partie des quelques soixante-dix églises rurales qui existaient en Alsace au début du VIIIe siècle. Cette église primitive devait être un édifice très simple de forme basilicale, peut-être en bois. A-t-elle pris le relais d'un modeste lieu de culte païen? Nous l'ignorons.

L'organisation de l'Eglise sous les carolingiens est identique à celle de l'empire romain. La Haute-Alsace est placée sous l'autorité spirituelle du métropolitain de Besançon, ancienne capitale de la Séquanie, duquel dépendra l'évêché de Bâle. Ce diocèse qui demeure immuable jusqu'en 1801, comprendra onze chapitres ruraux ou doyennés regroupant 276 paroisses. La paroisse de Lutterbach faisait partie du chapitre rural du Sundgau de l'évêché de Bâle.

En 735, lorsque le comte Eberhard d'Eguisheim confirme sa donation en faveur de l'abbaye de Murbach, l'église de Lutterbach fut desservie par les moines bénédictins de Murbach, puis par des prêtres séculiers au nom de l'abbaye jusqu'au début du XIVe siècle.

L'incorporation de la paroisse à l'abbaye de Lucelle

En 1301-1304, lorsque l'abbaye de Murbach, criblée de dettes, vendit ses biens en faveur de l'abbaye de Lucelle, cette dernière acquit la cour domaniale et ses dépendances, ainsi que les droits seigneuriaux et le droit de patronage des églises de Lutterbach, Dornach et de Pfastatt. L'achat fut confirmé par l'abbé de Murbach en 1311. Le 20 janvier 1327, la paroisse fut incorporée par le Pape Jean XXII à l'abbaye de Lucelle. Murbach ne donna son accord à cette décision qu'en 1332, accord soumis à une condition, que la paroisse promette d'aller chaque année, le mercredi des Rogations, en procession à Murbach en souvenir de l'appartenance de la paroisse à cette abbaye. Cette procession tomba en désuétude vers 1465 en raison de l'insécurité grandissante qui régnait en cette période. Relancé vers la fin du XVe siècle par Murbach, ce "pèlerinage" tomba dans l'oubli au début du XVIe siècle.

Les biens et les revenus de l'église

La propriété de l'église de Lutterbach donne à l'abbaye de Lucelle les droits suivants:

- Le droit de collation, c'est-à-dire le privilège de nommer le desservant en accord avec l'évêque diocésain.
- Le droit de percevoir la dîme. Le bénéficiaire ayant l'obligation d'assurer l'entretien du bâtiment cultuel.
- Le droit de patronage, c'est-à-dire le droit d'administrer et de recueillir les bénéfices de la dot que l'église a reçue en vue de l'entretien du desservant.

Pour comprendre l'importance de la dotation, au XIV^e siècle, de notre église en revenus pour l'entretien de la paroisse et du clergé, nous énumérons quelques uns de ces revenus:

- revenus en nature et en espèces produits par les biens-fonds, ou rentes perpétuelles ou rachetables qui lui avaient été léguées ou données,
- les dîmes,
- les offrandes que les fidèles déposaient sur le maître-autel, les dons remis au desservant,
- les fonds et revenus destinées à la fabrique de l'église,
- les fonds et les revenus des chapelains.

Des biens dotaux ont été assignés à cette église médiévale. D'après la bulle de Jean XXII, datée du 20 janvier 1327, la paroisse disposait d'un revenu forfaitaire estimé à 22 marcs.

En 1318, Jean GEISSHORN, prévôt de Lutterbach, fonde un anniversaire pour le salut de son âme qui lui rapporte une rente annuelle de 2 livres, 8 réseaux (moitié de blé et moitié d'avoine) ainsi qu'une somme de 20 livres. En 1333, il fonde un deuxième anniversaire pour le salut de son âme et de celle de sa femme Helwige, avec comme revenus plusieurs rentes, notamment les revenus de son domaine situé au lieu-dit "Kalgoven" de Klein-Lutterbach ainsi que des vignes de raisin rouge situées au même emplacement.

Les curés et vicaires au Moyen Age

A la tête de notre paroisse médiévale nous retrouvons, tout comme de nos jours, le prêtre chargé du ministère des âmes, le curé. Selon les époques, on désignait le curé sous des dénominations diverses: pléban (plebanus, de plebs = le peuple), Leutpriester. Le pléban doit administrer les sacrements, célébrer les enterrements et les baptêmes. Il est souvent secondé par un vicaire, appelé "Helfer". En principe les curés administrent la paroisse pour quatre années.

Le premier prêtre cité est KUNO (1207). Etant curé de Lutterbach, il signe, en tant que témoin entre l'évêque de Bâle et l'abbé de Murbach, au sujet du quart de dîme des églises de l'église de Wattwiller, dont le droit de fondation appartenait à cette abbaye (1207).

Près de deux siècles plus tard, un deuxième curé est cité, il s'agit de Walther KELLER, "Leutpriester" (1396). Un troisième curé est cité en 1449: Pierre GERING, "vicarius".

On constate qu'à l'époque où la paroisse de Lutterbach est unie à l'abbaye de Lucelle les desservants sont vicaires. L'abbé de Lucelle était le recteur perpétuel, c'est-à-dire le curé en titre de la paroisse, il nommait un vicaire qui administrait la paroisse. Jusqu'à la Révolution, les desservants étaient des religieux de Lucelle.

Liste des curés

Nous citons les curés-plébans et vicaires qui administrent notre paroisse jusqu'à la fin du XV^e siècle.

1207	KUNO, plebanus.
1396	Walther KELLER, Leutpriester.
1449	Pierre GERING, vicarius.
1451	LUPUS (WOLF), vic.
1452	Reinhard GATTYAT, vic. ordin. Praemonstr.
1453	Jacques UTWILER, vic.
1462	Jean MEDICI, vic.
1463	Jean GUTMANN, vic.
1464	Jacques UTWILER, pleb. (curé pour la 2 ^{ème} fois)
1464	Michel HEIGLER, vic.
1470	Jean RUTSCHMANN, vic.
1479-1486	Jean LUDPOLD, vic. et pleb.
1490	SEBALDUS, vic.
1496	Panrace SYMLER, vic.

La chapellenie Saint Nicolas

Parallèlement au clergé ordinaire (paroisses constituées par les curés ou vicaires) on voit apparaître, au XIV^e siècle, des chapellenies. Ce sont des personnes fortunées qui faisaient ériger, dans une église, un autel particulier en l'honneur de la Vierge ou de saints, qu'elles dotaient d'une prébende. C'est un prêtre, nommé chapelain, qui est attaché à cet autel avec l'autorisation épiscopale. Ce prêtre n'avait pas le droit d'administrer les sacrements ou de présider les funérailles, sauf autorisation du curé. En revanche, il lui incombait d'assister le curé dans certaines fonctions liturgiques.

Le chapelain était également appelé le "Primissaire" (Primisarius) ou "Fruhnesser", du fait qu'il était chargé de célébrer la première messe du jour.

Une chapellenie existait à Lutterbach avant 1339. Contrairement aux autres chapellenies constituées d'un autel érigé dans l'église, on pense que celle de Lutterbach avait donné lieu à la construction d'une chapelle proche de l'église, dans laquelle on avait placé un autel de Saint Nicolas, protecteur des voyageurs, et un second consacré à Sainte Catherine, jadis très vénérée dans le comté de Ferette et dans les terres appartenant aux Habsbourg. On ignore l'année de fondation de la chapellenie, mais on sait qu'elle existait déjà au moment de l'incorporation de la paroisse à Lucelle. Le premier document concernant la chapellenie Saint Nicolas est un acte de donation du 15 novembre 1333 dans lequel est cité "Werner EGILOFF, chapelain de Lauterbach".

Le chapelain primissaire payait une taxe de 3 livres pour son investiture, il devait aussi à l'évêché de Bâle une redevance personnelle de 2 marcs.

Les biens et les revenus de la chapellenie Saint Nicolas

Au moment de l'incorporation de la paroisse à l'abbaye de Lucelle, la situation financière de la chapellenie était devenue précaire, l'abbé de Lucelle adresse une supplique à l'évêque de Bâle pour qu'il demande aux prêtres et aux fidèles de son diocèse de provoquer des dons en faveur de celle-ci. Son vœu est exaucé puisqu'en 1337 l'évêque de Bâle, Jean SENN, baron de MUNSINGEN, s'adresse à tous les doyens, recteurs, camériers et plébans de son diocèse et promet une indulgence de quarante jours à tous les généreux donateurs.

Au début du XVe siècle, la situation commence à s'améliorer. Le 5 février 1401, le bourgeois Henri, prévôt de Lutterbach, déclare faire don d'une rente annuelle de 3 livres provenant de l'une de ses propriétés sise à la "krumpen Gasse" (rue courbe, actuelle rue des Seigneurs(?)).

Nous connaissons les revenus et les chapelains attachés à la chapellenie de 1333 à 1608. L'ensemble du patrimoine de cette chapellenie est détaillé dans un inventaire datant de 1697.

La chapellenie Saint Nicolas disparut pendant la guerre de Trente Ans.

Liste des chapelains

1333	Werner EGILOFF, cap. in Lauterbach.
1439	Nicolas INSTITORI (=Krâmer)
1449	Fr. REINHARDUS, ord. Praemonstr., primissarius, *
1452	Henri WESSELIN, prim.
1458	Martin UTWILER, cap,
1459	Frédéric REGESHEIM, cap. prim.
1461	Jean BUCHMANN, prim,
1464	Fr. Jean STREK, prof. Lutzell., prim.
1471	Jean HOFER, capel. S. Nicol., prim.
1471	Fr. Etienne ADAM, altaris. S. Nicol.
1472	Pierre WINCKLER, prim.
1474	Fr. Etienne, prof. Lutzell., prim.
1478	Fr. Etienne ADAM, prim.
1479	Jean LUDPOLD, altar. S. Nicol. *
1479	Jean HEINRICI, cap. S. Nicol.
1483	Jean BIBERLI, cap. S. Nicol.
1484	Nicolas ROTSCHY, cap. S. Nicol.
1506	Léger BRUNCK, cap. S. Nic.
1544	Fr. Caspar WADEL, vic. et cap. S. Nic. *
1546	Fr. Michel DE GARTT, vic. et cap. S. Nicolaï. *
1549-1566	Fr. Rodolphe KUCHEMANN (devenu 33ème abbé de Lucelle en 1566). *
1566-1570	Jean HORNSTEIN, magister. *
1570-1573	Fr. Jean KLEIBER, Lucell. (devenu en 1574, 34ème abbé de Lucelle). *
1574	Ulrich UTERT. *
1582	Thiébaut KOEBELEIN. *
1585-1588	Frédéric MACHDEROPAEUS. *
1608	Fr. Adam HUBLE, sacellarius.

* chapelains devenus, par la suite, curés.

Le début du XVIe siècle fut marqué par une très grave crise religieuse qui donna naissance au protestantisme, la Réforme. Les abus de l'Eglise avaient rallumé la colère des paysans depuis de nombreuses années. En 1525, le soulèvement des paysans devient très virulent dans le Sundgau. Partout la répression du soulèvement est atroce, à Lutterbach et à Pfastatt, il sera noyé dans le sang.

Pendant cette crise religieuse, l'abbé de Lucelle, Thiebaut HILWECK, adversaire résolu des nouvelles idées qui se répandent dans les grandes villes, prêcha dans les paroisses du Sundgau pour y neutraliser les influences réformées venant de Bâle et de Mulhouse. Il séjourne très souvent au prieuré de Lutterbach; par ses sermons, il sut maintenir et même consolider la foi catholique chez les fidèles du village et dans les localités de la région. Il fut secondé dans cette tâche par les religieux du prieuré.

Le culte catholique étant interdit à Mulhouse, la procure de Lucelle et la chapelle Sainte Marguerite situées près de la Porte de Bâle, furent fermées et désaffectées. Le prieuré de Lutterbach servit alors de pied-à-terre, de lieu de séjour à ces religieux jusqu'en 1571.

Thiébaut (II) HILWECK

Il fut le 30ème abbé de Lucelle. Il est né à Thann en 1453, il devient Prévôt du prieuré Saint Appolinaire près de Folgensbourg, puis cellérier et prieur à Lucelle avant d'être élu abbé le 15 octobre 1495. Il est considéré comme le second fondateur" de l'abbaye, c'est grâce à lui si elle se relève des ravages qu'elle subit en 1495, 1524 et 1525. Il fut également vicaire général de l'ordre. Il se démit de ses fonctions en 1532 et meurt trois ans plus tard au Lutzelfhof d'Altkirch, mais est inhumé à Lucelle.

Notons que pour le XVIe siècle, deux cellériers du prieuré de Lutterbach furent appelés à la dignité abbatiale de Lucelle:les abbés KUCHEMANN et KLEIBER.

De 1520 à 1546, l'Eglise catholique subit de nombreux revers. L'éclatement des structures de l'évêché de Bâle oblige l'évêque à se fixer à Porrentruy, l'officialité s'installe à Altkirch, tandis que le chapitre cathédral est transféré à Fribourg en Brisgau.

Après la fin du concile de Trente en 1563, la discipline est rétablie au sein du clergé et la doctrine catholique redéfinie.

Il faut souligner que l'abbaye de Lucelle fut la seule en Alsace à ne pas connaître les abbés commendataires.

Rodolphe (III) KUCHEMANN

Il fut le 33ème abbé de Lucelle. Probablement natif d'Ensisheim (sa date de naissance n'est pas connue), il fut d'abord vicaire à Blotzheim de 1542 à 1544, puis administrateur du prieuré de Lutterbach de 1547 à 1566, d'où il dessert les paroisses de Lutterbach et de Morschwiller-le-Bas. Il devient abbé en 1566 et acquiert en 1571, une propriété à Mulhouse pour y élever la nouvelle cour de Lucelle (rue des Trois Rois jusqu'en 1911). Mort à Lucelle le 20 décembre 1573, il est inhumé sous la salle du chapitre.

Jean (VI) KLEIBER

Il fut le 34ème abbé de Lucelle. Originaire d'Altkirch (on ignore sa date de naissance), il est en service, en tant que cellérier, aux prieurés de Blotzheim (1560) et de Lutterbach (vers 1570), puis administrateur de cette dernière de 1570 à 1573. Elu et béni abbé de Lucelle en 1574, il meurt le 30 avril 1583.

Le grand synode de Délémont (1581) a pour but de promulguer les doctrines et les débats du concile de Trente. Le curé de la paroisse Ulrich UTERT et le grand cellérier Thiébaut KOEBELIN figurent parmi les 200 prêtres participants.

Un visiteur ecclésiastique se rend dans notre paroisse le 14 novembre 1603. Il constate que l'abbé de Lucelle possède toute la dîme. Il constate également que la paroisse est pourvue de deux religieux; l'un, cellérier, fait fonction de prélat et de "magister", l'autre assurant les fonctions de curé, il s'agit de Antoine FREYTRICH.

Le visiteur ecclésiastique enjoint au curé, sous peine de 3 livres d'amende, de mettre tout en ordre à l'église et à la sacristie, conformément aux prescriptions canoniques.

Liste des curés

1504	Jean WEIBEL, vic.
1505	André WIGEL, vic.
1506	Pancrace SYMLER, pleb. (curé pour la deuxième fois)
1509	Fr. Xavier SCHAFFHUSER, vic.
1509	Michel SATORI, vic.
1512	(Lucelle), vic.
1513	Fr. Jean DE WINGARTEN, vic.

- 1517 Conradus, vic.
 1517-1539 interruption.
 1541 Fr. Jean CURRIFICIS, vic.
 1544 Fr. Caspar WADEL, vic. et cap. St Nicol.
 1546 Fr. Michel DE GARTT, vic. et cap. St Nicol.
 1547-1566 Fr. KUCHEMANN, ex. Ensisheim, administrator Parochiae Niedermorschweiler, 1566-1573
 Abbas in Lucella.
 1566-1570 Fr. Jean HORNSTEIN, magister.
 1570-1573 Fr. KLEIBER, Lucell.
 1574 Ulrich UTERT, vic.
 1582 Thiébaud KOEBELIN.
 1585-1588 Fr. Frédéric MACHDEROPAEUS.
 1592 Fr. Jean DORNER.
 1594 Fr. Jean FARNARUS.
 1599 Nicolas WAGNER, plebanus.
 1603 Antoine FREIRTICH.
 1606 Fr. André SCHEPPELIN, conventualis Lucell. parochus.
 1608-1611 Fr. ROSENBACH, ordinis Cist. relig Lucell.
 1611-1616 Melchior WEINGART, Lucell. par.
 1614 Fr. Christophe SCHALLER, ex Sentheim, Abbas in Maulbronn, +1642.
 1615 Fr. Ulrich WIET, sacellanus in Lauterbach.
 1617 Fr. FREURLICH, adm. s. ad curam animarum in Lutterbach.
 1617 Fr. Oswald FERI.

Christophe SCHALLER

Abbé de l'abbaye cistercienne de Maulbron (Wurtemberg), il est né à Cernay à la fin du XVI^e siècle. Il fut d'abord sous-prieur à Lucelle en 1607, puis curé de Lutterbach de 1618 à 1625. Par la suite, il devient prieur à Eusserthal (près de Landau). En 1630, il devient abbé de Maulbronn où il meurt en 1642, l'année même de son abdication. Il est l'auteur de nombreux recueils de sermons, d'ouvrages de sciences naturelles, de théologie et d'un "Traité pratique et exact sur l'art de faire des cadrans solaires."